

Classe à Horaires Aménagés Théâtre

La **Classe à Horaires Aménagés Théâtre** est ouverte aux élèves à partir de la classe de sixième. Elle s'adresse aux élèves qui souhaitent s'engager dans la pratique théâtrale.

1 – OBJECTIFS GENERAUX

- Acquérir une culture théâtrale ;
- Eveiller la curiosité de l'élève à travers la découverte du monde du théâtre ;
- Développer la connaissance de soi à travers une pratique culturelle ;
- Découvrir les métiers du théâtre par des interactions avec des professionnels ;
- Réaliser des décors et des mises en scènes ;
- Développer son sens critique en assistant à des spectacles et en les analysant.

2 – LE CONTENU

Le jeu théâtral

Aborder le jeu théâtral par :

- L'improvisation et la pratique du jeu, impliquant : la présence, l'engagement, l'énergie, la prise de risque, le rapport à l'autre (l'attention, l'observation, l'écoute, l'adresse au partenaire), l'échange ;
- L'exploration des répertoires du théâtre : le travail sur le texte, le travail sur la langue, sur la parole et sa mise en voix ;
- Le travail sur la mise en situation de l'acteur.

La culture théâtrale

Acquérir une culture théâtrale par :

- Une approche des spécificités de l'écriture théâtrale, y compris en s'y essayant ;
- Une approche de la dramaturgie : situation, action, conflit, partage de la parole, image scénique, déroulement dramatique ... ;
- Une ouverture sur les pratiques théâtrales les plus contemporaines en allant au spectacle.

3 – L'ENSEIGNEMENT

- 6 heures hebdomadaires
 -  3 heures de théorie et de pratique théâtrale
 -  2 heures d'atelier décor
 -  1 heure de pratique vocale

Ces heures sont dispensées par un Professeur d'Enseignement Artistique (P.E.A) du Conservatoire de Brest et trois professeurs du collège (Lettres, Arts Plastiques et Education Musicale).

- L'enseignement sera complété par :
 -  des visites d'espaces de représentations ;
 -  des spectacles : les élèves assisteront à des représentations théâtrales au Quartz et à la Maison du Théâtre.
- Leur présence sera aussi obligatoire aux spectacles choisis et pris en charge par l'établissement. Une représentation viendra ponctuer le parcours annuel. Ces spectacles se déroulent généralement en dehors du temps scolaire (en soirée ou exceptionnellement le week-end). Le déplacement (aller et retour) sera sous la responsabilité des familles.
- A noter que la pratique du jeu dramatique peut se poursuivre au lycée dans les ateliers ou dans les sections spécifiques « théâtre », au Conservatoire, et plus tard, à l'université.



4 - MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE

Tout élève entrant en sixième, cinquième ou en quatrième peut demander à intégrer la **Classe à Horaires Aménagés Théâtre**.

L'admission sera prononcée à l'issue :

- De l'examen du dossier scolaire avec avis du conseil de classe ;
- D'un entretien devant une commission composée de membres du Conservatoire de Brest, et d'enseignants de la section ; cet entretien ne fait pas obligatoirement appel à une pratique théâtrale antérieure ;
- Le principal critère reste la motivation du candidat.



L'effectif de la **Classe à Horaires Aménagés Théâtre** est **limité à 20 élèves maximum**.

5 - DEMANDES DE CANDIDATURE

La demande de candidature se fait en deux temps :

- **1^{er} temps :** Compléter une demande d'inscription au Conservatoire de Brest (étape obligatoire)
<https://conservatoire.brest.fr/etre-eleve/scolarite/inscriptions>
- **2^{ème} temps :** Compléter un dossier de candidature au collège
Date limite de dépôt du dossier de candidature au secrétariat du collège : **le vendredi 14 mars 2025**
Entretien au Collège : **mardi 25 mars 2025**

Si vous n'habitez pas le secteur du collège, vous devrez déposer une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en Classe à Horaires Aménagés Théâtre au collège Les Quatre Moulins étant soumise à l'accord de la Direction Académique.

Le collège Les Quatre Moulins peut accueillir les élèves de la **Classe à Horaires Aménagés Théâtre à l'internat** (se renseigner auprès du secrétariat du collège ou à la Vie Scolaire).

5 - RENSEIGNEMENTS

- Collège Les Quatre Moulins
M. le Principal
Collège Les Quatre Moulins
Place de Roscanvel
29200 BREST
☎ : 02 98 45 16 91
Site internet : <https://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/>

- Conservatoire de Brest
☎ : 02 98 00 89 99
✉ Mail : conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr
Site internet : <https://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr/>